MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, CHARGE DE L'AGRICULTURE, DES EAUX ET FORETS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 70/17 / DU 6/2/70

portant nomination de Monsieur GALLIMONI Jean-Louis, Ingénieur des Travaux Publics, Directeur Général de la Régie Nationale des Transports et des Travaux Publics

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Vu la Constitution du 31 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo

Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo

Vu le Décret n° 60/90/FP du 3 mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A1 des services techniques de la République Populaire du Congo

Vu le Décret n°64/62 du 25 Février 1962 modifiant le Décret 60/90 du 3 Mars 1960

Vu le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le regime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo

Vu le Décret n°62/197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires

Vu l'Ordonnance n°64/6 du 15 Février 1964 portant loi organique sur les conditions de nomination aux emplois civils et militaires

Vu la Loi n° 60/65 du 30 Décembre 1965 portant création de la Régie Nationale des Transports et des Travaux Publics

Vu le Décret n°67/132 du 2 Juin 1967 portant attributions et organisation de la Régie Nationale des Transports et Travaux Publics

Vu le Décret n°62/357 du 30 Octobre 1962 portant nomination de Monsieur MOUNTHAULT Hilaire Directeur des Travaux Publics de la République Populaire du Congo

.../...

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Monsieur GALLIMONI Jean-Louis Ingénieur des Travaux Publics est nommé Directeur Général de la Régie Nationale des Transports et des Travaux Publics, en remplacement ~~de Monsieur~~ MOUNTHAULT Hilaire appelé à d'autres fonctions

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 6 Février 1970

COMMANDANT Marien N'G O U A B I.-

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil d'Etat, le Vice-Président du Conseil d'Etat Chargé du Plan et de l'Administration du Territoire,

Commandant Alfred R A O U L.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et du Travail

Me A.MOUDILENO-MASSENGO

Le Ministre de l'Equipement, Chargé des Travaux Publics, de l'Elevage de l'Agriculture, des Eaux et Forêts

Ange D I M W A R A

Le Ministre des Finances et du Budget

Boniface MATINGOU.-